

DES SUBVENTIONS MAJORÉES DES AVANTAGES FISCAUX

PROPRIÉTAIRE BAILLEUR

SOUS RÉSERVE DE PRATIQUER
DES LOYERS MAÎTRISÉS

POUR QUELS TRAVAUX ?

Mise aux normes des logements, économies d'énergie, adaptation au handicap....

SUBVENTIONS ^(ST JAMES)	Anah ⁽¹⁾	CDC
Loyer Conventionné social	25% à 35%	
Loyer Conventionné très social	25% à 35%	5% ⁽³⁾

Amélioration des performances énergétiques ⁽²⁾	2.000 €	
Résorption de la vacance		1000 € ⁽³⁾

- (1) Travaux plafonnés en fonction de la surface du logement
 (2) Sous conditions d'un gain énergétique de 35% et étiquette D après travaux
 (3) Selon conditions

DÉDUCTION FISCALE SUR LES REVENUS FONCIERS :

60 % en loyer conventionné social et très social

EXEMPLE PROPRIÉTAIRE BAILLEUR: RÉHABILITATION TOTALE D'UN LOGEMENT VACANT DE 90 M² TRÈS DÉGRADÉ EN LOYER CONVENTIONNÉ TRÈS SOCIAL : 368 € Travaux 46.650€ TTC

- Subvention Anah 15.259 €
- Prime forfaitaire « Habiter Mieux » 2.000 €
- Subvention CDC..... 2.180 €
- Prime vacance CDC 1.000 €
- TOTAL SUBVENTIONS 20.439€**

soit 44% du montant des travaux

- Eco prêt à taux zéro 25.000 €
- Reste à la charge du propriétaire 1.211 €

Ne pas commencer les travaux avant l'accord des différents organismes

DES SUBVENTIONS MAJORÉES DES AVANTAGES FISCAUX

PROPRIÉTAIRE OCCUPANT

SOUS CONDITIONS DE RESSOURCES

POUR QUELS TRAVAUX ? (ST JAMES)

- Économies d'énergie, mise aux normes, adaptation du logement, travaux d'assainissement...

QUELLES AIDES FINANCIÈRES ?

- ANAH (non cumulable avec le prêt à taux zéro)
 - ◊ de 35 à 50 % selon la nature des travaux
 - ◊ Prime forfaitaire « Habiter Mieux »
- CDC (Economie d'énergie, adaptation, logement très dégradé ou dégradé, assainissement...)
 - ◊ de 5% selon ressources et nature des travaux
 - Prime forfaitaire « Habiter Mieux »
- CONSEIL GENERAL
 - ◊ Prime forfaitaire « Habiter Mieux »
- CONSEIL REGIONAL
 - ◊ Subvention dans le cadre de la rénovation Bâtiment Basse Consommation (BBC)
- CAISSES DE RETRAITES
 - ◊ Subvention ou prêts selon ressources
- CAF OU MSA
 - ◊ Prêts ou subvention sous conditions
- PRÊTS A TAUX REDUITS

**NE PAS COMMENCEZ
LES TRAVAUX
AVANT L'ACCORD DES
DIFFÉRENTS
ORGANISMES**

EXEMPLE PROPRIÉTAIRE OCCUPANT (SOUS CONDITION DE RESSOURCES)

Travaux réalisés par des artisans locaux : Montant des Travaux :
 • Isolation par l'extérieur
 • Changement des menuiseries 23 540 € TTC
 • Installation d'une vmc

Subvention Anah	10 000 €
Subvention complémentaire CDC	1 000 €
Prime Habiter Mieux Anah	3 500 €
Prime Habiter Mieux CDC	150 €
Prime Habiter Mieux Conseil Général 50	500 €
Subvention Caisse de retraite	2 500 €
TOTAL	17 650 €
75 % de subventions	
Reste à charge	5 890 €